



Associe minoritaire dans une sci

Par **megret**, le **30/11/2009** à **10:29**

Bonjour,

Je suis associe minoritaire d'une sci qui loue un terrain et restaurant à une sarl pour exploiter le terrain de camping.

Si la sarl ne peut pas payer son loyer à la sci et que la majorité des associes de la sci décident de ne rien réclamer (les actionnaires de la sci sont majoritaire dans la sarl) , ai je une marge de manoeuvre pour m opposer à cette décision ?

MERCI